

COLLÈGE "SAINT-EXUPÉRY"

73 - BOURG-SAINT-AURICE

Téléphone 07-05-24

N° 73 000 9 N

Monsieur le Principal

à

CREATION D'UN SECOND CYCLE A BOURG ST. MAURICE

projet pédagogique

I°) situation scolaire actuelle (rentrée 1972)

- a) Enseignement Primaire: 2 Ecoles maternelles, 2 Ecoles Elémentaires.
b) Enseignement Secondaire: 1 C.E.S. "St.Exupéry" N° 0730009 N. Effectif: 549 él.
La construction d'un C.E.S. 900 commencera début 1973 et sera terminée à la rentrée 1973.
Capacité d'accueil: 900 élèves - 390 internes - 650 rationnaires.

Actuellement 22 divisions (dont 4 du type III) - 226 internes.
rentrée 1973 23 divisions (dont 4 du type III) - 256 internes.

Effectifs des classes de Troisième en 1972/73: 95 élèves
1973/74: 105 élèves
1974/75: 130 élèves.

Langues et Options enseignées à la rentrée de 1972:

Anglais Langue I et Langue II et Langue I Renforcées.

Allemand Langue I et Langue II et, à partir de 1973: Langue I Renforcée

Italien langue II

Latin, et, à partir de 1973: Grec. 6e bilingue franco-all. demandée

C.E.S. pilote d'Education Physique, l'établissement à toutes les divisions l'enseignement réglementaires de 5h hebdomadaires d'E.P.S. et, en plus, des heures d'A.S.S.U. le mercredi après-midi. Dans ce nombre, figurent les sports optionnels tels que:

Judo - natation - canoé-cayak - escalade - glace - ski - cyclisme - cross, selon la saison.

Deux divisions de "Ski-Etudes" existent depuis 1964 (4e et 3e) pour la préformation professionnelle aux métiers de moniteurs de ski et guides de haute montagne. Le diplôme ne peut être obtenu qu'à l'âge de 18 ans. Le Conseil d'Administration, unanime, a donc demandé la continuité de cet enseignement sur place dans des classes de Seconde, Première et Terminale.

c) Infrastructures sportives existantes ou en construction:

1 gymnase municipal type C (construction commencée - terminée en 1973.)

1 stade municipal existant

1 piscine ouverte thermale (à Bonneval) existante

1 piscine couverte type "1000 piscines" programmée pour 1973

1 centre d'animation sportive existant

1 école d'athlétisme récemment créée

1 école privée d'équitation existante

7 stations de ski de renommée internationale dans un rayon de 30 km, dont une, les Arcs, sur le terrain de la commune de Bourg St.Maurice. Toutes disposent d'un équipement ultramoderne.

dans toutes les communes du district scolaire fonctionne 1 club de ski.

d) Relations internationales du C.E.S.:

1) Appariement scolaire et jumelage des communes de Bourg St.Maurice et Altensteig (R.F.A.)

2) championnats interscolaires avec la "Christophorus-Schule" de Berchtesgaden en Bavière (R.F.A.)

3) visites de groupes de Messkirch (Bade) et d'Aix-La Chapelle

4) correspondance interscolaires avec Châtillon en Vallée d'Aoste (Italie)

5) sortie de ski de printemps à La Thuille Vallée d'Aoste par les classes de

II°) Programme pédagogique du Lycée à Bourg St.Maurice

a) effectifs prévisibles en 1973: Deux divisions de Seconde 80 élèves
(15 élèves partiront soit pour la vie active, soit en Second Cycle court)

b) programme pédagogique: I division type A (A 2, A 4, A 5)
I division type C (avec Latin et 2 Langues viv.)

Langues vivantes: Allemand en Langue I, II, III
Anglais en Langue I, II, III
Italien en langue II, III

Education Physique: Dans les deux divisions: ski-Etudes (10 à 11 h de sport par semaine: le mercredi entier réservé au sport)

c) Horaires et besoins en postes d'enseignement: en A + C

discipline	horaire hebd.	postes à créer
Français:	10 + 2 HS en A4)	} 1 poste de cert. Lettres Class. (15h au lycée et 5 h au CES dans la première année)
Latin:	3 h	
Mathématiques	10 h)	} 1 poste de cert. de Sc. Physiques (17 h + 1 h de laboratoire = 18h)
Sc. Physiques	7 h)	
Hist. Géogr.	8 h	1 poste de cert. d'Hist. Géogr. (8 h + 10h au CES dans la première année)
Anglais	15 h	1 poste d'agrégé ou de certifié (Le certifié compléterait son service au CES dans la première année)
Allemand	15 h	1 poste d'agrégé ou de certifié (Le certifié: 15h + 3h au CES dans la première année)
Italien	9 h	un demi-service dans la première année
E.P.S.	10 h)	} 1 poste de professeur d'E.P.S. (20 h de service)
ASSU	6 h)	
Ski-Etudes	4 h)	

III) structures administratives

1 poste de proviseur
1 poste d'intendant (la gestion du CES pourrait lui être attribuée)
1 poste de conseiller pédagogique principal
1 secrétaire du proviseur
1 secrétaire d'intendance 1 documentaliste 1 infirmière
postes de surveillance: 1 MI homme + 1 MI femme
1 SE homme + 1 SE femme
poste de service: 1 concierge, 2 femmes de ménage, 2 agents hommes
1 cuisinier.

IV) besoins en locaux: pendant 1 à 2 ans, les locaux du CES 900 pourraient héberger l'externat, l'internat, la restauration.
La construction devrait être terminée au plus tard à la rentrée de 1975.
effectif définitif à prévoir: 350 à 500 élèves avec un recrutement national et européen.